

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22.050

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mai, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 mai 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 mai 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry REGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Nadine DAVID représentée par M. Philippe CUSSAC
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Didier SIMONNET
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD
M. Raynald RIMBAULT représenté par Mme Françoise LARRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 2 abstentions

UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

BUDGET PRINCIPAL

Le Maire,

Le Conseil Municipal

Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Le Maire.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif présente

Patrick MARENGO

Un excédent de fonctionnement de 9 901 212,37
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :



RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1	
A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 5 506 062,36
B) RESULTATS ANTERIEURS REPOTES	+ 4 395 150,01
Ligne 002 du compte administratif N - 1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	9 901 212,37
D) SOLDE D'EXCUTION D'INVESTISSEMENT N - 1	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	3 711 509,68
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N - 1	
Besoin de financement	7 786 622,00
Excédent de financement	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	4 075 112,32

DECISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1 - AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en Investissement	4 075 112,32
G) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002	5 826 100,05
<i>Un déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement</i>	

(Montants conformes à la reprise du BP 2022)

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 mai 2022

Le Maire,

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

Patrick MARENGO

